



PRDA (VOLET MASCULIN)

Document d'information

Le Programme régional de développement de l'arbitre (PRDA) se veut un outil pour développer et faire progresser les jeunes arbitres espoirs de la région. Grâce à un meilleur encadrement, à des activités spécifiques et à des évaluations régulières, ces arbitres espoirs auront les outils nécessaires pour aller aussi loin dans l'arbitrage que leur talent et leur passion le permettront. Ce programme est chapeauté par le coordonnateur à l'arbitrage, épaulé par des membres du Comité régional d'arbitrage (CRA).

À chaque année, de nouveaux candidats seront sélectionnés pour débiter la première de leurs deux années au sein du programme. Pour être retenus, les candidats devront :

- avoir 17 ans ou moins au 1^{er} janvier de leur première année sur le PRDA;
- avoir au moins deux années d'expérience comme arbitre (dans des cas d'exceptions gérés par le CRA, il pourrait arriver qu'un arbitre n'ayant qu'une année soit accepté);
- avoir le désir de progresser dans le milieu de l'arbitrage régional et provincial et non pas seulement dans son club;
- **être motivé et disponible;**
- **être en mesure de se déplacer en région.**

Être sélectionné pour être sur le PRDA signifie:

- recevoir des formations technique et pratique afin d'aider à continuer sa progression dans l'arbitrage;
- se faire évaluer au minimum deux fois au cours de la saison;
- être présent sur la liste régionale d'arbitrage, ce qui permet d'être assigné sur les matchs AA;
- **s'affilier auprès de la région et avoir droit à un remboursement de ces frais à la fin de la saison**, sous réserve d'une participation active au programme;
- recevoir un vêtement identifié à la région;
- se faire payer les frais d'inscription à certaines formations multisports, sélectionnées par le CRA, et qui sont offertes par le CLSE;
- avoir une préséance sur la sélection des arbitres qui participent à un tournoi hors-région;
- voir son nombre de match augmenter auprès de son club (selon la disponibilité);
- avoir la possibilité d'arbitrer des matchs de la LSE à l'extérieur de son club avec d'autres membres du PRDA;
- avoir une préséance sur les assignations des matchs amicaux des sélections régionales et de la ligue intérieure juvénile;
- Avoir un programme d'entraînement.

Mais aussi :

- assister aux différentes rencontres et activités prévu au cours de l'année (normalement 10);
- être disponibles pour arbitrer lors de tournois en région (selon son niveau);
- être présents aux différents stages de formation et conférences organisés par la région;
- être présents aux tests physiques;
- avoir un comportement exemplaire sur le terrain et responsable à l'extérieur de celui-ci.

Pour soumettre sa candidature afin d'être sélectionné, simplement envoyer un courriel à l'adresse suivante : arbitrage@soccer-estrie.qc.ca en y indiquant les informations qui suivent :

- votre nom;
- votre numéro de téléphone;
- un bref résumé de votre expérience comme arbitre (ex. : 4x U12M comme arbitre, 10x assistant sur U16F, participée au Festi-Tour de Magog, etc.);
- ce qui vous motive à soumettre votre candidature pour le PRDA, en quelques lignes.

DATE LIMITE : 10 janvier